



INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION A DISTANCE DES MAITRES (IFADEM)

Amélioration des dispositifs de formation à distance des enseignants du Niger dans un contexte de crise sanitaire et sécuritaire

I. Contexte et justification

L'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) est conjointement mise en place par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle contribue aux efforts des pays partenaires et des organismes internationaux en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous. Cette initiative vise à améliorer les compétences des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire dans l'enseignement du et en français, ainsi qu'en pédagogie et didactique. De plus, IFADEM introduit ou consolide des aspects transversaux dans l'offre de formation, tels que la promotion active de l'éducation des filles, la question du développement durable et celle de l'éducation à la paix.

IFADEM appuie les États dans leur définition d'une stratégie de formation continue des enseignants en mettant en œuvre conjointement avec le ministère en charge de l'éducation de base un dispositif de formation opérationnel en partie ou en totalité à distance, adapté aux besoins des systèmes éducatifs et utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'initiative bénéficie d'un accompagnement scientifique permanent par des experts internationaux de 8 pays rassemblés au sein d'un Groupe d'experts (GE). Ce groupe encadre les activités de recherche d'IFADEM, en liaison avec le Comité de coordination international (CCI). Dans ce cadre, le Niger fait partie du groupe de 15 pays actuellement engagés dans la mise en œuvre d'IFADEM.

Le déploiement d'IFADEM dans ce pays connaît un succès incontestable au point où l'approche y est devenue la référence en matière de formation continue des enseignants du primaire. En 2014-2015, une phase d'expérimentation qui a touché 500 enseignants contractuels sans formation professionnelle initiale a été conduite dans deux régions du pays. Il s'agit d'une formation hybride de 9 mois, combinant approches en présence et à distance, assortie d'un accompagnement sur le terrain. Les formés ont été par ailleurs dotés de matériels didactiques (livrets, dictionnaires, etc.) et reliés à leurs tuteurs par des flottes téléphoniques. Ces tuteurs, recrutés parmi les conseillers pédagogiques, avaient pour mission de les accompagner en situation de classe au moins une fois par mois.

L'évaluation rétrospective de cette première phase d'IFADEM en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de viabilité est jugée concluante avec 76,4 % et 88,7 % de taux de réussite dans les deux régions pilotes. Ce qui a, entre 2016 et 2019, conduit à une phase d'extension qui a visé la formation d'environ 7900 enseignants de même profil que les précédents, avec néanmoins quelques amendements quant aux contenus et modalités de mise en œuvre du dispositif.

L'introduction en 2020 d'IFADEM 100 % en ligne est une innovation supplémentaire en cohérence avec les ambitions du ministère de l'Éducation nationale de faire des TIC un outil de promotion d'une éducation de qualité. Elle intervient comme un palliatif à la rupture de la continuité éducative imposée, selon les contextes, par la pandémie de COVID 19 (restrictions des déplacements et des regroupements) ou la crise sécuritaire qui sévit à l'ouest et au sud-est du pays ou encore, par la survenue des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations ou attaques acridiennes, etc.). À titre d'exemple, plus de 424 établissements scolaires, dont 15 relevant du secondaire sont à la rentrée scolaire 2021-2022 restés fermés du fait des attaques ou des menaces terroristes et de nombreux villages déplacés vers des centres urbains déjà engorgés (Discours du MEN à l'occasion de la rentrée 2020-2021). Ce sont ainsi près de 36 500 élèves qui se retrouvent privés de leur droit à l'éducation et des milliers d'enseignants déplacés de leurs cadres de travail.

Le format IFADEM 100 % en ligne est conçu comme un dispositif de formation entièrement dispensée à distance en vue du renforcement des compétences professionnelles des enseignants ainsi que de leur savoir-faire en matière d'utilisation du numérique éducatif. Il cible 500 enseignants et 20 tuteurs, dont des cadres des structures en charge de la formation initiale et continue. Les apprenants, une fois inscrits, ont par leurs propres terminaux, accès à une plateforme numérique où ils peuvent télécharger des livrets thématiques libérés par séquences, des cours scénarisés et participer à des forums de discussion avec leurs pairs ou avec des tuteurs. Ils ont aussi la latitude d'accéder à des ressources éducatives libres ou à des sites spécialisés. La création, à leur initiative, de groupes WhatsApp très actifs complète le dispositif.

Cette formation en ligne n'est pas encore évaluée. Cependant, elle n'est pas sans soulever des questionnements par rapport aux démarches pédagogiques utilisées, à l'accès facile et régulier aux technologies, à son adaptabilité aux besoins des enseignants et à la motivation des participants ainsi qu'à sa capacité à maintenir les formés en activité durant toute la session. Lorsque la crise sanitaire de COVID 19 sera surmontée, il restera longtemps encore des zones à accès réduit sur l'ensemble du territoire national.

La question de la qualification des professeurs du secondaire, majoritairement constitués d'enseignants contractuels, semble aussi d'actualité. Les résultats préliminaires de l'évaluation en situation de classe de 16 647 professeurs, tous statuts confondus, réalisée en décembre 2020, ont été rendus publics par le ministère le 23 juillet 2021. Ils n'incitent guère à l'optimisme. En effet, seuls 35 % d'entre eux sont considérés comme efficaces, 1,7 % d'enseignants dont une forte proportion de femmes sont jugés inaptes à tenir une classe du secondaire et tous les 63,3 % autres sont en besoin de formation sur l'un des trois paramètres de la formation, à savoir la maîtrise de la langue, les compétences nécessaires pour enseigner et la maîtrise des contenus de la discipline enseignée.

2. Mandat de l'équipe soumissionnaire

Le présent appel vise à recruter une équipe de chercheurs en vue de l'analyse des deux formules de formation IFADEM mises en œuvre au Niger afin de mesurer leur efficacité

respective et de dégager leurs atouts dans la perspective d'une formation des enseignants en cours d'exercice dans un contexte de crise sanitaire et sécuritaire voire humanitaire.

Les principales questions qui doivent guider cette recherche sont les suivantes.

1. Quelles sont les forces et faiblesses du dispositif de formation des enseignants 100 % en ligne relativement à sa conception et à son fonctionnement ? Comment remédier aux faiblesses recensées ?
2. Dans quelle mesure, une contextualisation du dispositif est-elle possible afin d'assurer la pérennisation des activités de formation massive en regroupement au Niger ? Une simulation de différents cas possibles aiderait le ministère à faire judicieusement face à ses obligations envers les enseignants.
3. Quelle complémentarité établir, aussi bien dans les contenus que dans les modalités de mise en œuvre, entre le format de la formation hybride IFADEM des phases antérieures et celui de la formation 100 % en ligne ?
4. La formation est-elle transposable au niveau du cycle d'enseignement secondaire à la faveur de la fusion des ministères en charge du primaire et du secondaire ?
5. Comment assurer la capitalisation des acquis des dispositifs IFADEM et leur pérennisation à travers une appropriation technique et financière par le ministère de l'Éducation nationale ?

La méthodologie de recherche proposée devra comporter :

- L'analyse des documents relatifs au système scolaire nigérien en lien avec l'appel.
- Des entretiens et enquêtes auprès des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le dispositif (décrire les échantillons qui seront considérés).
- Une étude de la dynamique du site de formation sur la base de l'analyse des traces.
- Un bilan exhaustif des principaux problèmes rencontrés et des réussites observées.

Le livrable principal est un rapport de recherche incluant le cas échéant des annexes. Ce rapport devra être conforme aux exigences habituelles en matière de recherche. En particulier, il comportera une description précise du contexte, du public concerné, des procédures de recueil et de traitement des données et une analyse détaillée consolidée par des données issues de la littérature scientifique dans le domaine. En outre, il comportera des recommandations sur le dispositif « IFADEM 100 % » en ligne ainsi que des propositions en vue d'une intégration plus complète d'IFADEM à la stratégie de formation continue du ministère de l'Éducation nationale.

Le CCI facilitera l'accès aux informations jugées utiles à la recherche, en particulier aux données sous forme de traces informatiques disponibles sur la plateforme de gestion de la formation

3. Profil de l'équipe soumissionnaire

Cette recherche sera réalisée par une équipe affiliée à une université nigérienne constituée en laboratoire, et bénéficiant de l'accompagnement des membres du groupe d'experts IFADEM. L'équipe devra en outre faire état d'une bonne connaissance du terrain scolaire du Niger. La recherche doit être coordonnée par un enseignant-chercheur, soumissionnaire du projet qui devra avoir reçu l'accord du responsable de sa structure de rattachement. Elle prendra en compte les résultats d'évaluation des dispositifs expérimentés, les données d'utilisation de la

plateforme de formation y compris celles des groupes Whatsapp ainsi que les ressentis, les attitudes, représentations et les attentes des différentes parties prenantes.

Les projets prévoyant la participation de praticiens (conseillers pédagogiques, enseignants, inspecteurs...) seront privilégiés afin de valoriser les acteurs de terrain et les équipes de formateurs impliqués dans IFADEM en leur donnant la possibilité d'être associés à une recherche.

4. Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par le GE et le CCI selon les critères suivants :

- Compétences du soumissionnaire et de l'équipe (25 points) ;
 - Qualité de l'expertise du soumissionnaire pour la réalisation du projet soumis (20 points).
 - Pertinence et complémentarité de la composition de l'équipe (5 points)
- Qualité de la présentation du projet (45 points)
 - Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs de recherche (25 points);
 - Rigueur de l'approche méthodologique et sa pertinence en lien avec les objectifs poursuivis (outils mis en œuvre, constitution des échantillons, méthodes d'analyse et d'interprétation des données) (20 points).
- Faisabilité du projet (15 points)
 - Réalisme de l'échéancier (5 points) ;
 - Détails et conformité du budget par rapport aux spécifications de l'appel (5 points) ;
 - Compréhension des facteurs spécifiques au terrain dont il convient de tenir compte dans la collecte des données (5 points).
- Retombées du projet (15 points)
 - Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances sur IFADEM (10 points) ;
 - Possibilité d'une publication scientifique portant sur la recherche financée (5 points).

5. Subvention offerte et modalités de financement

Le montant maximum de la subvention est de **20 000 euros**.

Un contrat de subvention sera signé entre l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) agissant pour le compte d'IFADEM et le soumissionnaire bénéficiaire. Les fonds seront débloqués en trois tranches : 50 % à la signature du contrat, 30 % à la remise du rapport intermédiaire et 20 % à la réception et validation du rapport final. Si le bénéficiaire sélectionné ne peut faire gérer les fonds par l'intermédiaire de son établissement à travers un compte à projet spécifique ou un compte de laboratoire, les Campus numériques francophones (CNF) ou Bureaux régionaux de l'AUF pourront assurer une gestion déléguée et débloquent les financements au fur et à mesure des besoins en suivant le calendrier accepté. Un mode de gestion mixte combinant ces deux modalités est également possible.

L'essentiel de l'aide financière apportée concerne le financement des missions, déplacements, frais de terrain et *per diem*. Les indemnités de coordination et le montant des vacances ne pourront pas excéder 20 % du budget total proposé.

Aucun équipement informatique autre que du petit matériel ne peut être financé.

Par ailleurs, après évaluation du GE, le projet sélectionné pourrait bénéficier d'une aide sous forme de bourses pour présenter les résultats de recherche dans des conférences internationales, ou d'un soutien pour la publication d'un article scientifique.

6. Modalités de soumission

La soumission se fait uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : recherche@ifademenligne.org .

Les informations doivent être fournies dans quatre fichiers différents, dans un seul et même envoi :

1. *Le résumé du projet* : Sur une seule page, faire figurer l'objet du projet (titre), son résumé, sa justification, son coordonnateur.
2. *La description du projet* : Sur dix pages au maximum, indiquer dans l'ordre suivant :
 - La justification du projet et la description des objectifs ;
 - La présentation des aspects méthodologiques et des instruments de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données...);
 - Le calendrier d'exécution ;
 - La participation financière demandée et les contributions locales éventuelles (en précisant les différents postes de dépense prévus).
3. *Une fiche de renseignements* : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur (trois pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe.
4. *Une lettre d'engagement* : Elle est signée par le responsable de la structure de rattachement de l'enseignant-chercheur soumissionnaire et garantit que ce dernier est autorisé à proposer le projet.

Les propositions de recherche doivent être transmises, au plus tard, le **15 avril 2022**.

7. Procédure de suivi et d'évaluation du projet

Tous les documents (textes, logiciels, supports numériques...) permettant de juger de la qualité et de la pertinence du travail réalisé devront être mis à la disposition du comité scientifique constitué des membres du CCI et du GE.

Un rapport intermédiaire est prévu après six mois de mise en œuvre du projet. Celui-ci permettra de juger de l'état d'avancement du projet. Tout écart par rapport au planning initial devra être dûment documenté et justifié.

Le comité scientifique se réserve la possibilité de demander des précisions ou des reprises à propos des rapports qui seront transmis.

Tous les documents seront transmis par courrier électronique. À l'issue de la remise du rapport final et après approbation provisoire de celui-ci, un séminaire de restitution organisé en visio-conférence est prévu. À l'occasion de ce séminaire, les porteurs de projet auront à présenter leur recherche et à en discuter les résultats avec les membres du comité scientifique.

Les recherches financées dans le cadre de l'appel à projets de recherche feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation pris en charge par deux experts-référents issus du comité scientifique qui seront nommément désignés. Ces experts feront rapport de leur évaluation au coordinateur du comité scientifique et CCI.

8. Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel à projets	3 mars 2022
Date ultime de dépôt des candidatures	15 avril 2022
Communication des résultats	1 ^{er} mai 2022
Signature des conventions et lancement	1 ^{er} mai – 30 mai 2022
Date effective de démarrage de la recherche	1 ^{er} juin 2022
Clôture de la recherche	30 septembre 2023

Les propositions reçues feront l'objet d'un accusé de réception.

Les projets sélectionnés et leurs bénéficiaires seront publiés sur le site Internet d'IFADEM. Le porteur du projet sélectionné sera en outre prévenu individuellement par courrier électronique.

9. Renseignements complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : recherche@ifademenligne.org .